

L'histoire urbaine en France

Pierre Guillaume

Volume 16, numéro 2, octobre 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1017787ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1017787ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Urban History Review / Revue d'histoire urbaine

ISSN

0703-0428 (imprimé)

1918-5138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Guillaume, P. (1987). L'histoire urbaine en France. *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, 16(2), 164–175. <https://doi.org/10.7202/1017787ar>

Résumé de l'article

L'auteur rappelle qu'en France les études urbaines souffrent de l'éclatement des disciplines et de la dévalorisation qui a longtemps caractérisé, sur le plan politique, le palier local. Il dresse un bilan des recherches en histoire urbaine en les regroupant autour de quatre approches principales : l'étude de la production de l'urbain, la démographie, l'approche sociale et la ville au quotidien.

L'histoire urbaine en France

Pierre Guillaume

Abstract/Résumé

According to the author, urban studies in France have suffered from the fragmentation of the disciplines and the low status of local government. The paper offers an assessment of recent and current research in urban history, showing the distribution of the major studies under four main approaches: the city-building process, demography, social history and day-to-day life in the city.

L'auteur rappelle qu'en France les études urbaines souffrent de l'éclatement des disciplines et de la dévalorisation qui a longtemps caractérisé, sur le plan politique, le palier local. Il dresse un bilan des recherches en histoire urbaine en les regroupant autour de quatre approches principales: l'étude de la production de l'urbain, la démographie, l'approche sociale et la ville au quotidien.

Les études urbaines ne constituent pas, en France, un domaine d'enseignement et de recherche défini et autonome, du fait de leur éclatement en disciplines diverses. Cet éclatement traduit une logique universitaire qui ne connaît guère que des matières déterminées à partir de critères traditionnels, comme en témoigne le découpage, en sections, des sciences sociales au sein du Centre National de la Recherche Scientifique. Malgré quelques efforts récents, et qui restent très limités, toute démarche "transversale" n'est que difficilement reconnue et prise en compte. Les études urbaines se répartissent donc entre géographes, historiens, sociologues, architectes, etc. . . ., pour qui il n'est pas facile de travailler ensemble. Ajoutons à ces pratiques les effets de l'hermétisme d'une université qui ne s'ouvre qu'à grand peine

au monde extérieur; lorsqu'ils sont tentés de s'apparenter à des bureaux d'étude et à passer des contrats pour des recherches finalisées, les centres de recherche universitaires sont suspects, aux yeux de beaucoup, de trahir les exigences d'une recherche "fondamentale" perçue comme seule digne d'attention.

Par delà cette conception de la recherche universitaire, on doit relever, dans ce domaine des études urbaines, les effets des modalités propres de formation de certains acteurs majeurs de l'aménagement et de l'urbanisme. Ainsi les architectes, issus d'écoles d'architecture traditionnellement liées aux écoles des Beaux-arts ne sont-ils pas formés à l'Université. Ils n'ont, de ce fait, aucun contact obligé avec les disciplines qui y sont enseignées. Les ingénieurs du très puissant corps des Ponts et Chaussées, qui sont, sur l'ensemble du territoire, les maîtres d'oeuvre de

l'aménagement et, partant, de l'urbanisme, sont également issus d'une filière propre. Sortis de l'École Polytechnique, la plus prestigieuse de nos "grandes Ecoles", ils n'ont pas, non plus, de contacts, pendant leur formation, avec les Universités. Il est ainsi difficile, pour des gens que rien n'a préparé à collaborer, de trouver un langage commun. L'histoire urbaine, qui ne parvient que très ponctuellement et depuis peu à s'imposer comme une composante utile d'une formation d'urbaniste, n'est perçue que comme une dimension de l'histoire sociale.¹ Ce constat est en contradiction avec la publication récente d'ouvrages importants qui semblent consacrer l'autonomie de l'histoire urbaine; il s'agit de *l'histoire de la France urbaine*² d'une part, de l'ensemble des volumes sortis dans la collection "*Histoire des villes — Univers de la France* d'autre part.³ La première collection est novatrice dans la mesure où elle consacre la collaboration d'auteurs dont les champs d'étude étaient, jusqu'alors, restés plus ou moins hermétiques: démographie, histoire économique, histoire sociale, histoire de l'art et urbanisme. La seconde collection s'inscrit au contraire dans une tradition localiste de valorisation du passé et, en règle générale, ne fait qu'assez peu de cas de la période postérieure à la Révolution française et n'attache qu'exceptionnellement un réel intérêt au XX^e siècle.

Le caractère tardif de l'affirmation de l'autonomie du fait urbain traduit un long refus de la prise en compte comme prioritaire du clivage ville-campagne, ce qui est paradoxal dans un pays dont la société est restée si longtemps duale, puisque, en France, la population urbaine ne l'emporte sur la population rurale que depuis 1931. Ce refus relatif du clivage ville-campagne est d'origine idéologique; il révèle une perception des solidarités qui n'est que très accessoirement dépendante du cadre géographique. C'est d'abord l'idée d'une solidarité du Tiers-Etat, héritée de la Révolution de 1789, transfigurée ensuite, par la prégnance si durable de l'analyse marxiste, en schéma de classes. On peut donc dire que les travaux d'Eugen Weber⁴ ont contribué à renouveler l'approche qu'ont les historiens français de leur propre société, tout en ajoutant que des sociologues comme Henri Lefebvre d'une part,⁵ Henri Mendras d'autre part⁶ avaient, quant à eux, jeté les bases d'une sociologie urbaine et d'une sociologie rurale, mais dont les concepts sont restés longtemps étrangers aux historiens.

La subordination du local

La dévalorisation relative de l'entité urbaine dans l'historiographie française s'explique très largement par certains traits particuliers de l'histoire nationale. Le fait le plus évident est que l'on a pu considérer longtemps qu'il n'y avait, en France, de ville que Paris. La prééminence de la capitale est d'abord numérique; au début du XIX^e siècle, Paris est cinq fois plus important que les métropoles provinciales les plus riches qu'étaient Lyon ou Bordeaux; du

milieu du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle, Paris est la seule ville française millionnaire en habitants et digne de figurer parmi les grandes agglomérations mondiales. Mais cette prééminence est plus encore culturelle, politique, administrative, et même économique. Pour les talents les plus divers, comme l'a proclamé Balzac,⁷ il n'est de consécration que Parisienne. Paris est la seule ville universitaire digne de ce nom; la Sorbonne en est un fleuron, mais moins prestigieux que les Ecoles Polytechnique, Normale Supérieure, Centrale, ou des Hautes Etudes Commerciales. Toutes les élites intellectuelles françaises sont passées et passent encore au moule parisien, parfois élargi aux limites de la proche banlieue. L'Académie française pour les Immortels, le Panthéon pour les morts illustres sont parisiens. Ville de gouvernement, ville de révolutions et d'émeutes aussi, Paris est également centre de décision économique. Sa Bourse eclipse totalement les marchés aux valeurs provinciaux. Comme l'illustre caricaturalement l'histoire du Crédit Lyonnais⁸ longtemps première banque de dépôt française, toute entreprise d'importance nationale, même née en province, se doit d'avoir son siège à Paris. En France donc, le clivage le plus évident n'est pas entre ville et campagne, mais entre Paris et Province. L'histoire urbaine, c'est l'histoire de Paris, mais nous sommes alors en pleine confusion car, comme l'écrit Adeline Daumard, l'histoire de Paris c'est, bien souvent, l'histoire nationale.⁹

I.

La dévaluation du fait urbain tient aussi à la médiocrité relative de la vie municipale qu'implique la logique du système politique français. L'Ancien Régime avait très souvent combattu les particularismes municipaux, comme le montre la dégénérescence d'institutions locales comme la Jurade de Bordeaux. Au XVIII^e siècle, le pouvoir s'en était pris avec vigueur aux Parlements, qui s'étaient voulus les protecteurs des franchises locales, et qui incarnaient plus précisément les privilèges des oligarchies urbaines. La Révolution, en combattant le Fédéralisme, avait condamné toute velléité d'autonomie locale, et Lyon, Nantes et même Bordeaux avaient été les victimes du centralisme montagnard. Napoléon a fait des maires, surtout de ceux des grandes villes, des agents nommés par l'Etat, et il les a placés sous la surveillance étroite du préfet.¹⁰ Lorsque, avec la Troisième République, les villes ont semblé reconquérir la maîtrise de leur destin, d'autres facteurs ont joué pour rendre celle-ci illusoire. Il y a eu d'abord la confusion du jeu politique local et du jeu politique national. Rares sont les cas d'émergence de forces politiques locales indépendantes. Ce sont les partis politiques nationaux qui se disputent le pouvoir local et il n'est pas exceptionnel que les futurs maires soient choisis par les états-majors parisiens; la vie municipale n'ignore pas les "parachutages". Un autre facteur de dévaluation de la vie politique locale est la pratique du cumul des mandats. Même s'il existe des exceptions, notamment lyonnaises, les maires des grandes villes sont, en règle

générale, des élus nationaux, députés ou sénateurs et, pour les plus importants d'entre eux, ministres. Les élections locales se jouent dès lors bien souvent sur le poids national des candidats en présence. Ce cumul des mandats s'inscrit dans la logique de la centralisation française, qui fait dépendre toutes les réalisations, tous les équipements, de décisions ministérielles, préparées par les services administratifs et techniques locaux placés sous l'autorité des préfets ou de hauts fonctionnaires comme les recteurs d'académie. Le bon maire est donc celui qui, par son audience nationale, saura se faire entendre du ministère, l'idéal étant d'être ministre lui-même et plus précisément ministre "technicien". La médiocrité des ressources fiscales locales ne permet pas d'alternative, et les plus grandes villes n'ont jamais eu qu'une maîtrise très partielle de leur développement. Ajoutons que, comme le montre l'histoire des chemins de fer, les acteurs privés du développement économique n'ont été qu'exceptionnellement des représentants d'oligarchies locales.¹¹

La planification postérieure à la Deuxième Guerre mondiale, même assortie, à partir de 1955, des premières mesures de régionalisation, n'a pas transformé cette logique, tout au contraire, tant a été, notamment, impérative l'action de la D.A.T.A.R.¹² C'est l'Etat qui, au cours des années soixante a décidé de privilégier tour à tour les métropoles d'équilibre et les villes moyennes. On peut se demander si les lois de 1972 et de 1982, qui ont institutionnalisé la décentralisation, ont donné aux villes une autonomie accrue. Pour l'heure, les vingt-deux villes chefs-lieux régionaux n'apparaissent pas comme le siège d'un véritable pouvoir régional, même si les rapports des régions et de l'Etat sont, en théorie, régis par une logique contractuelle. Quant aux villes qui ne sont pas chef-lieu, elle manifestent volontiers leur crainte d'avoir désormais à subir une double tutelle, parisienne, et métropolitaine régionale. Le rôle dominant des décideurs nationaux, hommes politiques mais aussi hauts fonctionnaires et techniciens, la subordination des élus locaux aux acteurs parisiens, expliquent que n'aient pas émergé de l'histoire urbaine de la France des générations de réformateurs ou de néo-réformateurs municipaux. C'est par le fait du Prince que toutes les communes de France se sont, à une date donnée, dotées d'écoles ou de bureaux de poste et, qu'en un autre temps, les villes se sont donné des hôpitaux modernes. Il en résulte d'ailleurs souvent une uniformité architecturale qui nie les identités régionales et qui, médiocre, est désastreuse. Il n'est pas jusqu'à la rénovation des centres qui n'ait été décidée, en 1962, par le ministre André Malraux, à partir de conceptions nées de l'exemple du quartier du Marais à Paris, et dont l'application en province n'est pas toujours facile.

Ainsi, l'historien du politique qui s'attache à une ville, se penche-t-il sur la dimension locale de phénomènes nationaux. Qui plus est, l'historien de l'économie et du social est logiquement tenté de se placer dans la même perspective. L'économie localisée, dès lors qu'elle n'est plus d'auto-

consommation, est beaucoup trop dépendante des impulsions parisiennes pour pouvoir être détachée d'un contexte national. Quant à l'histoire sociale, qu'elle soit celle des élites ou celle des humbles, elle s'inscrit aussi sur le canevas de solidarités nationales. Le mouvement ouvrier lui-même, après le débat de la fin du XIX^e siècle autour des Bourses du Travail, s'est coulé dans le moule des fédérations nationales de métiers et dans celui des confédérations nationales.

II.

Ainsi peut-on conclure qu'il manque à la ville française, Paris excepté,¹³ une identité qui puisse en faire un objet privilégié de l'histoire. L'institution urbaine apparaît dès lors comme quelque peu négligée, alors que l'attention se focalise sur les populations urbaines. Quatre approches, qui souvent interfèrent ou se confondent, peuvent être distinguées pour les commodités de l'exposé. La première est "topographique"; elle est étude de la production de l'urbain, dans ses rapports avec le local. La seconde est démographique, sans qu'il soit possible de définir avec précision les limites de la démographie historique. La troisième, la plus classique et la plus riche dans l'historiographie française, est étude de catégories sociales définies. La dernière se veut interrogation globale sur le vécu urbain, et tend à retrouver la ville, par delà les analyses sectorielles. Bien que l'histoire des mentalités ait aujourd'hui une vogue comparable à celle que connaissait, il y a vingt-cinq ans, une approche sociale d'inspiration marxiste, il n'y a pas, dans l'historiographie urbaine, succession linéaire de modes intellectuelles, et les interrogations que nous disons topographiques et démographiques transcendent les variantes thématiques, tout en s'en enrichissant.

Ajoutons qu'il y a un impératif contingent, auquel aucun historien, prisonnier, par définition, de ses sources, ne saura échapper. La structure administrative de base est, en France, le département, que la "régionalisation" elle-même, n'a pas remis en cause. C'est dans le cadre du département qu'ont été, depuis deux siècles, menées les enquêtes, réunis les documents. Les Archives départementales sont les temples locaux de la recherche, généralement beaucoup plus accessibles que les Archives Nationales.¹⁴ Rares sont, par contre, les villes qui peuvent offrir au chercheur des archives municipales bien conservées et classées, et qui peuvent, alors, être fort riches. Produit indirect de la logique politico-administrative française, cette primauté de la documentation départementale est un facteur non négligeable de surévaluation de l'espace départemental, par rapport à l'espace-urbain.

La production de l'urbain

La tradition universitaire française est celle d'une liaison étroite de l'histoire et de la géographie qui, par delà la

recherche, a son prolongement dans l'enseignement secondaire et supérieur. Ce sont donc des géographes qui se sont penchés sur l'évolution des formes urbaines. On peut considérer l'ouvrage collectif publié sous le titre *La France, géographie, tourisme*, sous la direction de Daniel Faucher,¹⁵ comme une somme qui fait le bilan d'une approche descriptive du fait urbain. La ville y apparaît comme le produit d'une histoire qui explique la riche complexité de ses formes, avec cette interférence d'axes, qui sont voies de transit, et de boulevards qui sont traces d'enceintes ou d'anciennes limites administratives et fiscales. Paris est un modèle idéal; le chemin de Saint-Jacques (boulevard de Sébastopol — rue Saint-Jacques) y coupe l'axe de la Seine (Faubourg Saint-Antoine — rue de Rivoli — Champs Elysées), tandis que ses boulevards rappellent les limites voulues par Philippe-Auguste, les Fermiers Généraux ou Alphonse Thiers. Georges Chabot¹⁶ et Pierre George¹⁷ ont enrichi cette approche paysagiste d'un large effort de classification méthodique, en attendant que les enseignements de l'Ecole de Chicago incitent à des tentatives de rationalisation, notamment par l'étude de la rente foncière.¹⁸

I.

Le déséquilibre d'un réseau urbain écrasé par la prééminence de Paris a naturellement incité à une réflexion sur la spécificité de l'armature urbaine française. A vrai dire, la mise en accusation de l'hypertrophie de la capitale est chose récente, qui a eu pour manifeste, en 1947, l'ouvrage de J.F. Gravier, *Paris et le désert français*. Même si certains milieux provinciaux cultivaient auparavant une jalousie boudeuse, parée bien artificiellement de l'étiquette de girondinisme, la prééminence parisienne était admise comme la condition même du triomphe, dans le monde, d'une certaine image de la France. Cette attitude est loin d'être totalement abandonnée, et c'est celle qu'exprime notamment Fernand Braudel dans un beau texte publié dans *L'identité Française*.¹⁹ Par delà les discours, l'extraordinaire concentration des grands équipements culturels dans la capitale, à travers les trois derniers septennats, allant du Centre Beaubourg au Grand Louvre, en passant par les musées d'Orsay et de La Villette, montre que l'idée de Paris, vitrine privilégiée de la France, est loin d'être morte. *L'Atlas Historique de l'Urbanisation de la France*, publié par Georges Dupeux,²⁰ est un relevé aussi sec que précis de ce qu'a été l'évolution de l'armature urbaine de la France depuis le début du XIX^e siècle. On y lit notamment l'importance durable des petites villes, puis l'émergence, après la Deuxième Guerre mondiale, des villes moyennes. Semblable typologie, qui repose sur la notion d'individus agglomérés, perd évidemment sa pertinence dans une civilisation touchée par la "rurbanisation" et qui voit les villages se repeupler de néo-ruraux, villageois par leur seule résidence, citadins par leurs activités professionnelles et leurs modes de consommation. Auparavant, avec le développement amorcé vers 1880 des premiers transports urbains collectifs (tramways) et

individuels (bicyclette), l'extension des banlieues était déjà venue brouiller la distinction jadis nette entre ville et campagne. La banlieue, qui n'a aucune unité administrative, n'a guère suscité d'études, si ce n'est celle qu'a consacrée Jean Bastié à la banlieue parisienne en 1964.

Ce sont des travaux portant sur la fin de l'Ancien Régime, alors que l'urbanisation allait en s'accéléralant sans pour autant perdre de sa spécificité, qui sont les plus éloquents sur les conditions locales du développement urbain. On retiendra notamment les pages si neuves que Jean-Claude Perrot a consacrées aux "aires de subsistance" de la population de Caen.²¹ Il a su également montrer l'incidence de l'évolution de la "conjoncture des forces productives et des échanges" qui assure la suprématie régionale de Caen sur des centres jadis rivaux, surtout par leurs foires. Aucune recherche d'histoire urbaine n'a eu, pour les XIX^e et XX^e siècles, des résultats d'une telle précision, sans doute parce que l'évolution technique, en particulier celle des transports, enlève beaucoup de sa pertinence à la notion de "bassin" qu'il soit démographique, de production aussi bien alimentaire que de matières premières, ou d'échanges.

Un ouvrage ancien de Charles H. Pouthas²² a bien mis en évidence la diversité des causes de la croissance urbaine française au XIX^e siècle. Avec Saint-Etienne, alors ville du charbon, il n'est pas inepte de parler de ville-champignon jaillie de l'industrie, tandis que Toulouse ne se développe que par ses fonctions de chef-lieu administratif et commercial d'une région rurale. Dans une France qui reste si profondément agraire, l'urbanisation n'est pas le produit exclusif de l'industrialisation, ce qui explique sans doute, fondamentalement sa relative médiocrité, puisque tant de villes n'y sont que des bourgs-marchés hypertrophiés.

II.

L'étude du bâti urbain a d'abord fait une très large place à l'approche monumentale. Les travaux consacrés à Paris par P. Lavedan sont le modèle du genre. Certains grands constructeurs, tel Tourny, intendant de Bordeaux au XVIII^e siècle, ont suscité des études,²³ tandis que Vaisse, préfet de Lyon, Maupas, préfet de Marseille au milieu du XIX^e siècle, attendent encore leurs biographes. Quant à Haussmann, il a trouvé en Jeanne Gaillard une analyste très subtile des conditions mêmes de son action.²⁴ La valorisation du patrimoine artistique est l'un des exercices privilégiés des sociétés savantes locales, qui cultivent souvent ainsi un culte nostalgique du passé mythique de la ville.

L'analyse de l'architecture et des premiers efforts d'aménagement est l'une des dimensions de la recherche qui a connu récemment un développement spectaculaire, et qui doit beaucoup aux travaux de Françoise Choay.²⁵ On peut y lire une étude nuancée de l'haussmannisation de Paris et des principales villes françaises au milieu du XIX^e siècle; les

préfets du Second Empire ne sont plus seulement les serviteurs d'une bourgeoisie d'affaires, avide de profits d'une part, soucieuse d'écarter la populace d'autre part. Ils sont aussi ceux qui ont libéré les villes de leurs carcans médiévaux, en leur donnant l'oxygène nécessaire à leur survie. Au XX^e siècle, on voit s'affronter l'urbanisme progressiste qui, en France, se donne pour maître Le Corbusier,²⁶ et un urbanisme culturaliste, dont les idées-forces viennent de l'étranger, mais qui limite les excès du précédent, si lisibles dans les grands ensembles périphériques, à partir des années soixante. F. Choay dit ainsi quel fut le rôle et les difficultés de Tony Garnier,²⁷ à qui Edouard Herriot confie la rénovation de l'agglomération lyonnaise dans l'entre-deux-guerres, et qui construit les gratte-ciels de Villeurbanne, qui sont, pour vingt ans au moins, un modèle discuté d'urbanisme populaire moderne. Cette approche historique de l'urbanisme ne connaît pas encore tous les développements qu'elle mérite, parce qu'elle est à cheval sur l'histoire et l'histoire de l'art, disciplines qui, en France, sont assez stupidement séparées. L'étude de l'art dans la ville, qu'il s'agisse d'une statuaire souvent commémorative, ou de simple "mobilier urbain", est aussi un domaine riche en découvertes potentielles. Enfin, la naissance, après la Deuxième Guerre mondiale, d'un véritable droit de l'urbanisme, devrait également susciter des curiosités qui ne sont qu'éveillées par l'ouvrage de J. Lajugie, P. Delfaud et C. B. Lacour.²⁸

La recherche sur le construit urbain est passée par plusieurs phases. Des géographes comme R. Clozier²⁹ se sont attachés à la réalisation de grands équipements et à leurs effets sur le tissu urbain. L. Girard a analysé l'oeuvre parisienne d'Hausmann, pour en montrer le montage financier, pour analyser le rôle des acteurs publics, et pour rappeler les réactions de l'opinion.³⁰ Le développement de l'histoire des entreprises a suscité des travaux récents sur l'histoire et le rôle des sociétés immobilières, dont le travail de M. Lescure³¹ donne un excellent exemple, tandis que L. Bergeron a fait une très utile mise au point sur "haute banque parisienne et spéculation immobilière au XIX^e siècle" et notamment sur le rôle des Pereire et du Crédit Mobilier: "leur Paris — encore Paris — est celui de la révolution capitaliste du milieu du siècle; la nouvelle banque, les grands magasins, les transports au service de la concentration des échanges et des industries au profit de la capitale" écrit L. Bergeron.³² Cependant, si, à l'écoute des historiens anglo-saxons, Yves Lequin s'attache à montrer l'importance du building-cycle, et son autonomie par rapport à la conjoncture économique globale, il n'y a pas encore, pour la France, d'étude synthétique. Quant à l'étude de la propriété bâtie, elle a trouvé en A. Daumard son historienne pour Paris, et pour la première moitié du XIX^e siècle. Son ouvrage³³ montre tout l'intérêt des sources cadastrales et de celles de l'administration de l'enregistrement, sommier foncier et déclarations de mutation après décès. Elles permettent de suivre l'évolution du marché foncier et de la rente foncière urbaine. Assortie de l'exploration des archives notariales, l'analyse de ces sources est d'une lourdeur telle, que l'on

s'explique que ce travail pionnier, consacré à Paris, n'ait guère suscité d'imitations. Toutefois, Jeanne Gaillard a consacré des pages très riches à la construction parisienne, qui vont de l'étude des matériaux à celle des entrepreneurs, des financiers, et finalement des usagers de l'époque d'Hausmann.³⁴

L'approche démographique

La démographie historique connaît en France, depuis plus de vingt ans, une vogue certaine, mais qui est liée à l'étude de populations géographiquement stables, saisies par la méthode de la reconstitution des familles, sévèrement codifiée par L. Henry.³⁵ Ces travaux sont séduisants par leur rigueur évidente, et par la massivité des dépouillements qu'ils impliquent, qui a imposé un recours précoce à l'ordinateur, ce qui leur a conféré une scientificité manifeste. Féconde pour les populations de la France d'Ancien Régime, si massivement rurales, la méthode L. Henry est peu adaptée à la prise en compte de sociétés urbaines. C'est d'ailleurs ce que montrent bien des travaux consacrés aux villes du XVIII^e siècle.³⁶ L'étude de l'urbain ne permet pas, sauf artifice, de dérouler le film des histoires familiales, mais elle impose que l'on saisisse les individus, à travers leurs apparitions dans les actes administratifs, dans leur autonomie conférée par la mobilité géographique. On peut, certes, essayer de tourner la difficulté, en considérant comme représentatives d'une certaine réalité urbaine des familles dont la stabilité géographique paraît acquise.³⁷ On peut, mieux encore, pour le XIX^e et le XX^e siècles, tenter la saisie de toutes les données dispersées dans l'espace. C'est ce que propose l'ambitieuse enquête lancée par J. Dupaquier.³⁸

I.

Les actes d'état-civil, et plus précisément les actes de mariage depuis leur définition par le Code Civil en 1804, les listes nominatives des recensements depuis 1872, à défaut, les listes électorales depuis l'adoption du suffrage universel masculin en 1848 ou encore les registres des recensements militaires, donnent l'origine géographique des individus dont le nom y apparaît, et ils permettent donc une étude du rôle de l'immigration dans la constitution des populations urbaines. Paris a, bien sûr, suscité les premiers travaux, dûs à L. Chevalier, malgré les difficultés nées de la destruction des registres d'état-civil par les incendies de 1871.³⁹ On s'est ainsi interrogé sur l'évolution des "bassins démographiques" tellement élargis par la construction des chemins de fer, ainsi que sur les conditions d'intégration des nouveaux venus, sur leur habitat, sur leurs activités professionnelles, sur leur degré d'endogamie, sur la nature des liens pouvant les rattacher à leurs lieux d'origine et qui se resserrent à la fin du XIX^e siècle. Jeanne Gaillard a, à son tour, travaillé sur la population parisienne, tandis que en province, Bordeaux était la première ville à susciter une étude de ce type.⁴⁰ On y voit se développer

le jeu complexe des immigrations masculine d'une part, féminine d'autre part, populaire d'un côté, bourgeoise de l'autre. Les hommes précèdent les femmes et ils viennent d'un périmètre plus large, mais les femmes, en fonction de capacités d'emploi liées notamment au développement de la domesticité, peuvent être plus nombreuses; elles arrivent également plus jeunes. L'immigration bourgeoise échappe aux contraintes d'un bassin démographique déterminé et elle est, socialement, beaucoup plus diversifiée que l'immigration populaire.

Tandis qu'au XIX^e siècle, l'apport démographique est fait de populations rurales, dans le second vingtième siècle, il traduit plutôt un brassage de populations urbaines, avec des conditions d'insertion totalement différentes. On pourrait dire que le modèle bourgeois du passé s'est ainsi répandu, tandis que les étrangers prennent la relève des ruraux, ce qui, bien sûr, appelle la comparaison entre leur destin et ce que fut celui de ceux-ci au XIX^e siècle, étant entendu que l'écart culturel entre le citadin et le rural d'alors pouvait être considérable puisque, fréquemment, ils ne parlaient pas la même langue. La nature même des sources laisse l'historien beaucoup plus désarmé pour l'étude des départs qui, en règle générale, ne sont pas enregistrés, ce qui laisse bien des ombres sur la distinction entre immigrations définitive et temporaire. Dès le XIX^e siècle, en France, la population urbaine n'est guère née dans sa ville que dans des proportions qui tournent autour de 50%. Cette coexistence entre immigrants et autochtones est l'un des éléments qui conduisent à se pencher sur les manifestations d'une démographie différentielle, tant il est évident que le destin biologique des individus dépend de conditions de vie qui vont en se diversifiant. Jadis, la vie des riches ne s'inspirait pas nécessairement d'une meilleure hygiène que celle des pauvres. Depuis le XIX^e siècle, le degré d'aisance et le degré d'instruction jouent, au contraire, un rôle déterminant, ainsi, d'ailleurs, que les conditions d'accessibilité à une médecine qui, devenant scientifique, sort, vers 1880, de sa préhistoire.

II.

Dans une excellente synthèse, Maurice Garden⁴¹ a montré que l'on était passé, entre le XIX^e et le XX^e siècles, de villes meurtrières à des villes plus saines que les campagnes, de villes fécondes à des villes malthusiennes, par rapport à leur environnement rural. Tous ces constats sont à prendre avec précaution car la surmortalité initiale est due, pour une bonne part, à la concentration urbaine d'hôpitaux qui n'étaient alors que des mourroirs, tandis que la surfécondité pouvait être celle de populations si nouvellement urbanisées qu'on peut avoir scrupule à les considérer comme citadines. De même, l'extraordinaire poussée de natalité illégitime urbaine témoigne certes, au XIX^e siècle, du relâchement de la contrainte sociale due à l'urbanisation, mais il ne faut pas oublier que c'est en ville qu'accouchent, dans la discrétion, les filles-mères, même venues de leur village. L'infanticide

est, par ailleurs, plus répandu dans les campagnes que dans les villes. L'importance des mises en nourrice, qui "exportent" ainsi la mortalité infantile, tend également à rendre peu significative la comparaison des chiffres urbains et ruraux.

Quelles que soient les nuances dont il faut entourer toute conclusion trop catégorique, il est évident que la croissance urbaine a très légitimement incité ses historiens à une démographie différentielle, qui minimise le rôle des facteurs biologiques, pour faire la part belle à l'étude des facteurs sociaux et des mentalités, dont l'incidence a été mise en valeur plus tardivement. On ne saurait manquer de souligner, en ce domaine, l'apport tout-à-fait pionnier de Philippe Ariès, cas rarissime de marginal qui a fini par s'imposer, au bout de quelques vingt ans, à l'attention des universitaires.⁴² Le terrain a été préparé aux historiens par des auteurs du XIX^e siècle, dont les écrits ont été remis, depuis quelques années, au rang de classiques, après être passé, pendant longtemps, pour l'expression d'un plat moralisme bourgeois. Il y a d'abord les générations "d'écrivains sociaux", qui ont porté des jugements très sévères sur les effets urbains de l'industrialisation. Les plus connus, parce que les plus précis dans leurs enquêtes, sont Villermé,⁴³ et Parent-Duchâtelet.⁴⁴ Leur relève a été prise par des statisticiens, dont le plus illustre est Jacques Bertillon,⁴⁵ mais qui ont eu bien des émules qui, lorsqu'ils étaient provinciaux, sont restés obscurs, tel le Bordelais Marmisse.⁴⁶ Ce n'est pas par hasard que l'on trouve tant de médecins parmi les témoins éclairés des réalités sociales de leur temps. En un âge où ils ne pouvaient guérir, faute de moyens efficaces, les médecins furent appelés à décrire les conditions d'où naissait le mal, pour en suggérer l'amélioration. C'est ainsi que furent écrites, comme thèses de médecine, tant de "topographies médicales", dont l'ouvrage de Lachaise consacré à Paris est un exemple bien connu.⁴⁷ Lorsque la révolution pasteurienne a armé la médecine et permis une prévention efficace, s'affirment les redoutables générations d'hygiénistes qui, pour traquer le mal, prônent l'assainissement des foyers comme celui des lieux publics. Nous avons décrit leur efficacité en évoquant la lutte contre la tuberculose, telle qu'elle fut menée jusqu'à la découverte des antibiotiques.⁴⁸ Bien souvent, le secret de la vie privée dut céder devant les impératifs de la protection sociale.

III.

L'histoire de la ville, c'est aussi celle de la transformation du milieu physique, qui implique une prise de conscience préalable de sa spécificité. Dans *Le Miasme et la Jonquille*,⁴⁹ Alain Corbin montre bien l'évolution des sensibilités, face à ce que l'on peut appeler, pour simplifier au prix d'un anachronisme, la pollution du milieu urbain. Cette prise de conscience est loin d'être linéaire car des phénomènes de mode, doublés de ce que l'on pense être des réflexions scientifiques, marquent les mentalités. Avant Pasteur on en était venu à penser après des siècles d'indifférence relative,

que "tout ce qui puait, tuait", alors qu'avec la découverte du rôle des gènes, on dissocie nocivité et puanteur. La lutte contre cette dernière, qui passe notamment par la mise en place de la législation sur les établissements insalubres, est beaucoup plus tardive en France qu'ailleurs, si l'on en croit les observateurs anglo-saxons; elle est désormais recherche d'agrément autant que de salubrité.

Bien souvent, la lutte contre la nocivité de la ville, plus fréquemment perçue comme morale que comme physique, a été davantage affaire de réglementation et de répression que de prévention. La réinsertion des marginaux est une préoccupation récente. Alain Corbin montre bien quels furent les effets contradictoires de la réglementation de la prostitution⁵⁰ qui traduisait une peur sociale, bien plus qu'un quelconque effort de compréhension du destin des filles publiques. Il semble, cependant, qu'il n'y ait pas eu en France de mobilisation répressive de l'opinion contre la prostitution et l'alcoolisme, comparable à celle dont furent responsables, dans les pays anglo-saxons, certains mouvements féministes. Même si les historiens savent tout ce qu'il y a de trop simplificateur dans les thèses de Foucault sur "l'enfermement", il n'y a pas de doute que les écrits de ce dernier ont inspiré des recherches fructueuses.⁵¹

Les progrès de la santé publique, ce sont aussi ceux de l'assistance, avec la rénovation de cette institution typiquement urbaine qu'est l'hôpital. Dans le XIX^e siècle de la Monarchie censitaire, l'assistance était affaire de charité publique, dont les Eglises avaient une large maîtrise, et dont les bonnes dames de la bourgeoisie étaient les acteurs dévoués. C'est au milieu du siècle que, comme le montre Jeanne Gaillard, l'hôpital cesse progressivement d'être le lieu où l'on recueille les misères, pour devenir celui où l'on soigne les maux. La reconstruction de l'Hôtel-Dieu, à Paris, sous le Second Empire, a ici valeur de symbole. Dès lors, le coût de la médicalisation hospitalière des masses ne cesse de croître, et M. Garden et O. Faure en ont, pour Lyon, retracé l'histoire.³²

IV

Globalement, l'histoire urbaine du XIX^e siècle dicte une étude des différenciations sociales. On peut ainsi voir que l'espérance de vie d'une part, la mortalité infantile d'autre part, se sont, au moins dans la première moitié du XIX^e siècle, affirmées comme les révélateurs d'écart accrus entre les privilégiés et les autres. Ce constat ne conduit pas nécessairement à une lecture pessimiste de l'évolution car, à côté de formes de dégradation de la vie populaire, apparaissent aussi des améliorations dont les classes aisées sont les premières à bénéficier, ce qui leur donne une avance plus ou moins momentanée sur la masse. Cependant, plus on avance dans le siècle, et plus les déterminants sociaux deviennent subtils. Mortalité et fécondité ne sont plus liées simplement au niveau des revenus. Ainsi, la fécondité ne

décroit-elle pas avec la richesse. On trouve chez les plus aisés un souci de continuité dynastique, qui les pousse à avoir plus d'enfants que les représentants des classes moyennes, dont les perspectives de promotion sociale sont limitées. Le risque de mortalité dépend tout autant de la nature de l'activité exercée, salubre ou non, accablante ou pas, que de sa rétribution. L'ouverture aux nouvelles prescriptions d'hygiène de l'habitat, du vêtement, de l'alimentation, est liée au niveau d'éducation. Se dessine, au cours du XIX^e siècle, l'autonomie de la femme. Le ménage perd lentement d'abord, puis plus vite, de son monolithisme; métier et surtout degré de formation de l'épouse et mère deviennent des variables importantes de sa fécondité. L'approche démographique ne peut donc être que prise de conscience de la complexité croissante de l'urbain.

L'approche sociale

Tandis que dans la société rurale traditionnelle, hormis des élites qui ne gardent souvent avec elle que des rapports d'exploitation, l'uniformité des genres de vie et des mentalités l'emporte sur la diversité, la société urbaine s'impose comme celle de l'hétérogène. Comme nous l'avions constaté nous-mêmes il y a bien longtemps,⁵³ il apparaît alors logique de renoncer à une approche globalisante de la société urbaine, qui ne peut être que réductrice, pour s'attacher à l'étude de groupes sociaux urbains, appelés jadis classes, ensuite catégories, aujourd'hui milieux d'appartenance, voire réseaux. L'évolution des termes traduit certes des glissements idéologiques, mais aussi une prise de conscience de la difficulté éprouvée à situer un individu dans la richesse de sa multi-appartenance à des solidarités de travail, mais également de voisinage, familiales, de culture et de loisirs, de consommation même. Là encore, et pour la seule clarté de l'exposé, nous évoquerons tour-à-tour ceux qui se sont attachés aux élites, ceux qui ont décrit les masses, ceux enfin qui ont privilégié les rapports des unes et des autres. Il est bien évident que ces champs d'étude interfèrent largement, et que le bon spécialiste de la bourgeoisie ne peut ignorer le peuple, et les rapports qui les unissent ou qui les opposent.

I.

Même après la généralisation de l'alphabétisation, la société urbaine est coexistence d'une civilisation de l'écrit, qui est celle des élites, et d'une civilisation qui est moins celle de l'oralité que celle du discours indirect, celle des masses. On peut dire que la bourgeoisie parle, à plusieurs voix, à la première personne, tandis que, sauf exceptions d'hommes sortis de leur milieu d'origine,⁵⁴ les classes populaires sont évoquées, à la troisième personne, par des témoins aussi divers que le commissaire de police, le juge, l'enquêteur et moraliste,⁵⁵ mais aussi l'écrivain.

Sans, là encore, qu'il y ait progression chronologique, et encore moins méthodologique et scientifique, constatons que

les approches des élites urbaines sont très diverses. La thèse d'A. Daumard est une description très globalisante de la bourgeoisie parisienne, à partir d'instantanés tirés des archives fiscales et notariales. De cette documentation massive sont également déduits des indices de comportements publics et privés, corroborés par l'étude de la presse et de la littérature. Les destins individuels sont systématiquement gommés, ne serait-ce que par un respect très poussé de l'anonymat, au bénéfice de ce qui est considéré comme socialement significatif. En décrivant, en 1974, *La Géographie de la fortune et les structures sociales à Lyon au XIX^e siècle*, Pierre Léon, fondateur de l'école lyonnaise d'histoire sociale, et du centre de recherche qui porte aujourd'hui son nom, restait fidèle à l'esprit des travaux d'A. Daumard.

L'approche de Jean-Pierre Chaline, comme le dit le titre même de sa thèse,⁵⁶ est beaucoup plus personaliste. La bourgeoisie de Rouen apparaît comme un agglomérat de familles, marquées par des personnalités, et dont les comportements spécifiques, tant économiques que sociaux, religieux et culturels sont mis en évidence. Il y a, bien sûr, une solidarité de classe sous-jacente, mais c'est moins elle qui attire l'attention que les usages ou les interprétations qui en sont données par les individus, notamment à travers les rivalités qui opposent le monde du coton et celui du port.

Et il est à la fois facile et nécessaire d'évoquer, par delà ces travaux qui s'attachent à décrire comportements et destins globaux, ceux qui sont description d'une fonction. La fonction la plus aisément saisissable est la fonction économique, telle que décrite par L. Bergeron.⁵⁷ L'une des caractéristiques de l'histoire économique proposée par l'école française est, en effet, de ne jamais dissocier les acteurs des mécanismes, comme le montre bien l'oeuvre de Jean Bouvier, pour qui l'histoire bancaire est aussi celle des Rothschild, d'Henri Germain, fondateur du Crédit Lyonnais, ou du moins heureux Eugène Bontou responsable du krach de l'Union Générale. Il ne saurait, évidemment, être question d'évoquer ici en détail tous les travaux d'histoire économique qui sont également des recherches sur les milieux capitalistes urbains.⁵⁸

II.

Les classes populaires suscitent aussi des approches très diverses et complémentaires. On peut dire ainsi que dans son étude des mineurs de Carmaux,⁵⁹ Rolande Trepépé privilégie la composition, la survie — au prix des conflits les plus durs — et la reproduction d'une force de travail. Michèle Perrot s'attache exclusivement à cet événement majeur de la vie ouvrière du XIX^e siècle qu'est la grève, dans ses modalités, son déroulement, ses motivations et ses conséquences, souvent négatives pour les ouvriers.⁶⁰ Si Yves Lequin est resté, dans sa thèse,⁶¹ très proche des enseignements d'une historiographie marquée par l'influence d'Ernest Labrousse

qui fut, pendant vingt-cinq ans, en France, le maître incontesté de l'histoire économique et sociale, ses travaux ultérieurs, notamment sur le monde des verriers et des métallurgistes de Givors, qui font une large place à l'histoire orale, intègrent une dimension ethnographique résolument novatrice.

Le dépassement de la dichotomie marxiste bourgeoisie capitaliste — prolétariat, a largement incité les chercheurs à s'intéresser à des catégories quelque peu laissées dans l'ombre. Ainsi, les domestiques ont-ils trouvé leur historienne avec Anne Martin-Fugier,⁶² ce qui a incité à réfléchir sur le rôle d'individus dont on connaissait l'importance numérique, mais auxquels on n'attribuait guère de destin propre. Dans la mesure où la domesticité était massivement féminine, son étude est largement celle des femmes au travail. Quant aux travaux de Daniel Roche, portant sur le peuple de Paris au XVIII^e siècle, ils montrent que la domesticité, loin de constituer toujours un sous-prolétariat, pouvait être une voie d'ascension sociale.⁶³ Les recherches sur le XIX^e siècle manquent pour étendre chronologiquement cette problématique.

Si le malaise des cadres est un lieu commun de la sociologie contemporaine, l'approche historique de la constitution des classes moyennes urbaines en France n'a pas encore produit de large synthèse. Les études réunies par André Thépot sont un premier pas allant dans cette voie.⁶⁴ Quant à l'approche proposée par Jean-François Sirinelli,⁶⁵ elle est désormais accessible à tous grâce à l'ouvrage publié en 1986 en collaboration avec Pascal Ory;⁶⁶ les intellectuels y sont perçus dans leurs grands débats et combats idéologiques et politiques, alors que l'ouvrage d'Herbert R. Lottman les replace, avec minutie, dans leur cadre parisien.⁶⁷

Dès lors que l'on n'inscrit plus les rapports sociaux sur le seul schéma de la lutte des classes, ce qui n'implique pas que l'on dénie à celui-ci toute pertinence, on peut s'attacher à lire les rapports intra-urbains dans toute leur diversité stimulante. Ces rapports ont une traduction cartographique. Il y a bien longtemps que l'on connaît ainsi la géographie sociale de Paris, et les travaux de Villermé ou de Bertillon ont montré la toxicité des quartiers populaires, et les privilèges des quartiers bourgeois. Par delà ces constats élémentaires, faits aussi dans les villes de province grandes ou petites,⁶⁸ on a pu s'attacher à une analyse plus fine de la ségrégation sociale. C'est sans doute pour Caen, et grâce aux travaux de l'équipe de Gabriel Désert⁶⁹ que les travaux sont, pour l'heure, les plus éloquents, sans qu'on puisse attendre, pour la société française, une démonstration aussi claire que celle qu'a pu écrire Stephan Thernstrom pour la société multi-ethnique de Boston. Du moins faut-il marquer ici une incontestable dette de reconnaissance des historiens français de l'urbain à l'égard de l'école de Harvard. Nul, cependant, n'est encore allé plus loin, dans l'étude des relations sociales urbaines que Louis Chevalier, dont le maître-livre,⁷⁰ paru en 1958, a été heureusement réédité vingt ans plus tard.

L'auteur y montre que les rapports à autrui dépendent de l'image de l'autre, donc d'un construit social, qui est, dans le Paris de la première moitié du XIX^e siècle, l'assimilation des classes laborieuses aux classes dangereuses. Il démontre que, pour comprendre ces rapports, il faut, par delà une approche statistique dont il a été l'un des premiers maîtres,⁷¹ s'attacher à une lecture historique de l'écrit, qu'il soit gazette ou grande oeuvre littéraire, dont on n'a souvent retenu que la qualité esthétique ou la finesse de l'analyse psychologique. Avant même que l'on ne parle d'histoire globale, alors que l'on ne savait pas encore nommer l'histoire des mentalités, L. Chevalier a ainsi proposé un modèle qui, comme il le dit lui-même dans sa préface de 1978, montre les effets stérilisants d'approches ultérieures, trop étroitement statistiques.

La ville au quotidien

Dans le concert d'un vaste courant de pensée qui tend à réhabiliter l'individu en tant qu'objet de recherche, et qui se traduit notamment par le succès actuel des biographies, l'historien s'est mis en quête du citadin, qu'il soit édile urbain, ou qu'il soit simple citoyen. La recherche historique doit alors s'enrichir d'hypothèses de travail et d'approches méthodologiques empruntées à d'autres disciplines. L'étude des élus, pour être éloquente, doit emprunter à la science politique. Celle du simple citoyen est tout aussi sociologique, voire ethnologique, que proprement historique, à travers des interrogations sur l'espace vécu, qu'il soit public ou privé. C'est à ce besoin nouveau qu'a répondu une entreprise qui a délibérément transcendé les découpages traditionnels des sciences sociales et qui se voulant "observation du changement social", a réuni pendant cinq ans quelques quatre cents chercheurs, répartis entre une douzaine d'équipes régionales. Gérée par Jacques Lautman, avec la collaboration étroite d'Henri Mendras, l'observation du changement social a conduit à la publication par le Centre National de la Recherche Scientifique d'une bonne vingtaine de volumes, qui sont moins consignation de résultats définitifs que réunion d'interrogations multiples sur la perception qu'ont les Français de l'évolution de leur propre société,⁷² dont l'un des traits majeurs est l'urbanisation.

I.

L'étude des acteurs peut être très classique. C'est, par exemple, ce que propose B. Lachaise pour Angoulême.⁷³ Les enjeux de la vie politique locale sont saisis à travers les élections, et interprétés en fonction des appartenances politiques. L'approche est beaucoup plus technique dans la thèse consacrée à Saint-Etienne par Albert Martourey. Les pages les plus neuves de ce travail traitent des finances locales, dans leur infinie complexité. L'auteur est l'un des rares historiens qui a cherché à préciser le degré de cohérence entre budget primitif, budget supplémentaire et compte administratif. Il s'est également attaché à l'étude de

l'administration municipale, à la fois fonctionnelle et sociologique, et il a décrit l'émergence d'une catégorie socio-professionnelle originale.⁷⁴ Plus pointus, et traitant d'une tout autre époque, les travaux de Françoise Taliano⁷⁵ sont étude, à travers les budgets, de la cohérence de la dimension culturelle d'une politique urbaine, qui est celle de J. Chaban-Delmas, maire de Bordeaux depuis bientôt quarante ans. Cette approche sectorielle qui, en d'autres temps, peut être celle de l'électrification comme celle de la politique du logement ou encore celle de l'aide sociale, n'a pas encore suscité beaucoup de vocations tant, dans la logique française, le local paraît subordonné au national. Citons le cas bien particulier de la thèse de Madeleine Lassere traitant, toujours pour Bordeaux, de l'évolution, depuis la Révolution française, des funérailles et inhumations, et qui, sur la voie tracée par Philippe Ariès et Michel Vovelle, évoque ainsi les attitudes devant la mort.⁷⁶

D'autres travaux replacent les péripéties d'évolutions municipales dans le cadre de mutations nationales et montrent l'importance que peuvent avoir, pour de grands acteurs politiques, leurs assises locales. La thèse la plus éloquente, dans cet ordre d'idées, est celle que Jean-Paul Brunet a consacré à Saint-Denis.⁷⁷ Il y montre l'émergence du socialisme dans la banlieue rouge de Paris, sur laquelle se greffe l'extraordinaire destin de Jacques Doriot. Ce travail est description d'une "société ouvrière" qui devient une "société communiste" avec tout ce que cela suppose d'encadrement partisan. La politique municipale, qui privilégie les dépenses sociales, met les édiles en conflit avec les autorités de tutelle, soucieuses que soient couvertes les dépenses que la loi définit comme obligatoires. On voit aussi la municipalité de Saint Denis devenir l'instrument politique de Jacques Doriot qui, chassé du Parti communiste, crée le Parti Populaire Français, à l'idéologie et aux méthodes fascisantes.

Jean-Luc Pinol, qui évoque une histoire beaucoup moins tourmentée que celle de Saint-Denis,⁷⁸ innove, tant par sa tentative de définition d'un "espace socio-politique", que par un recours à l'informatique, pour la collecte comme pour le traitement des données. Si l'usage qu'il fait de l'analyse factorielle des correspondances n'est pas sans couvrir une part de mystère pour les lecteurs insuffisamment informés, elle n'en est pas moins stimulante par ce qu'elle a, par ailleurs, d'explicite. A la limite de l'étude urbaine, la thèse de Monique Luirard⁷⁹ décrit la ville et sa région comme le lieu géographique d'affrontements qui sont ceux qui secouent l'ensemble de la France, de la veille aux lendemains de la Deuxième Guerre mondiale.

L'ensemble de ces travaux, réunis ici par un choix dont nous ne songeons pas à nier l'arbitraire, fait donc miroiter les mille facettes de la vie politique urbaine, de la gestion du quotidien, à l'engagement dans les grands débats nationaux. Ils posent, à chaque page, le problème de l'autonomie du local par rapport au national.

II.

La fragilité nouvelle, ou nouvellement découverte par les historiens, des solidarités de classe, a conduit à s'interroger sur les dimensions multiples du vécu urbain, qui englobe l'atelier ou le bureau, mais aussi le quartier ou le grand ensemble ou encore les moyens de transport. "Métro, Dodo, Boulot", perçus comme les trois aspects complémentaires de l'aliénation par la génération post-soixante-huitarde, sont ainsi devenus thèmes d'étude. L'aliénation est sans doute perçue comme moins évidente par une population dont une large fraction est privée de boulot, donc de métro et, souvent, de dodo, par le chômage, mais s'est imposé la signification d'un espace multi-dimensionnel, complété par celui des loisirs et des vacances. Michel Verret, partant du postulat que "chaque groupe a ses espaces", propose "d'étudier une classe sociale par les lieux qu'elle occupe et n'occupe pas, par le temps qu'elle y passe et n'y passe pas, ce qu'elle y fait, et ce qu'elle n'y fait pas, qu'il s'agisse de l'usine ou des champs, du café ou de la maison, de l'école ou de la rue, de l'opéra ou de la prison."⁸⁰ Il affirme donc la pertinence d'une approche marxiste assouplie, et qui aborde une diversité de rapports qui débordent très largement ceux de la production. Cette démarche est parallèle à celle qui, par la recherche d'une "nouvelle classe ouvrière" propose de nouvelles définitions de l'aliénation. Cette évolution de la psychologie sociale est un stimulant pour l'historien, comme le montre l'étude de Daniel Roche, consacrée au "cabaret parisien" et aux "manières de vivre du peuple."⁸¹ Nuançant l'image de "l'assommoir" de Zola, si souvent évoquée par tous les tenants de la lutte anti-alcoolique⁸² le cabaret est vu ici dans sa fonction de lieu privilégié de sociabilité urbaine.

Toute enquête sur la sociabilité conduit à s'interroger sur le quartier, perçu comme un possible "objet de l'histoire", pour reprendre l'expression de Maurice Garden, alors même que les urbanistes le voient comme le cadre dans lequel pourrait renaître une convivialité susceptible de tirer le citadin de la solitude qu'on lui prête depuis que l'on a lu Riesmann. L'historien, quant à lui, voit, bien sûr, cette "solitude" toute relative comme le prix à payer pour échapper au lourd contrôle social qui pesait sur les sociétés villageoises; il ne peut perdre de vue que la ville fut souvent lieu d'émancipation. La recherche sur le quartier se heurte à la difficulté préalable qui est la définition même de l'objet, dès lors que, dans une société laïcisée, il n'y a plus d'assimilation possible à la paroisse. Rappelons aussi que la localisation des bureaux de vote n'implique nullement celle des élus: on est conseiller municipal en tant que membre d'une liste victorieuse, sans aucune attache officielle à un périmètre donné.

Antoine Prost a été amené à définir le quartier comme un espace "à géométrie variable", autour de ce que les géographes appellent les équipements de proximité, et qui sont les lieux de structuration de tissu urbain.⁸³ On peut citer

l'école primaire aussi bien que l'église, le centre social comme le commissariat de police, le dispensaire comme le centre commercial, chaque institution ayant son périmètre propre. De plus, le tissu urbain apparaît comme extrêmement hétérogène; il a ses noyaux denses, autour desquels s'organise une réelle vie communautaire, et ses zones indifférenciées. Enfin, la ville ne saurait se ramener à une juxtaposition de quartiers; elle est marquée de lieux et de parcours qui appellent toute la population, qu'ils soient de consommation ou de participation symbolique. Michel Lacave a ainsi montré, pour Montpellier, l'effet structurant des fêtes du 14 juillet de la fin du XIX^e siècle,⁸⁴ et des travaux actuellement menés sur Bordeaux corroborent ses hypothèses. Ajoutons qu'il est bien évident que le quartier n'est pas un champ d'étude totalement vierge, loin de là. La thèse de Gérard Jacquemet sur Belleville⁸⁵ est l'exemple le plus connu d'analyse d'un fragment défini du tissu urbain. L'innovation est passage d'une analyse en termes d'activités économiques et de structures sociales à une approche en termes d'espace vécu. Entité souvent fuyante, le quartier existe cependant dans les discours sur la ville et dans l'imaginaire de ses habitants, et c'est par là même un thème sur lequel jouent aussi bien les aménageurs comme l'ancien maire de Grenoble Hubert Dubedout, que les promoteurs. Certains textes issus de l'observation du changement social ont bien mis en évidence cette valorisation mythique de certains espaces, où le spontané se greffe souvent sur le suggéré. On en a pour exemple particulièrement éloquent le secteur de la rue Daguerre, dans le 14^e arrondissement de Paris.⁸⁶ Il apparaît aussi que si, pour ses propres habitants, le quartier Saint-Jean, ou de la Gare, à Bordeaux, n'a aucune unité, il est une référence pour les autres Bordelais.⁸⁷ C'est donc en se référant à une image plus ou moins éloignée de la réalité que s'ébauchent des stratégies individuelles de valorisation des rapports de cohabitation. L'historien constate que bien des références historiques alors utilisées n'ont aucune consistance et qu'il ne peut les cautionner; s'il était consulté, il aurait souvent un rôle démystificateur. En esquissant "une analyse stratégique de la sociabilité,"⁸⁸ Odile Benoît-Guilbot montre que le militantisme associatif, qui a pour assise géographique le quartier dont on entend défendre l'identité empruntée, est souvent une démarche pour affirmer son statut social. C'est en s'inspirant de ces interrogations très contemporaines que l'historien est amené à reconsidérer le vécu urbain, tout en sachant que le document d'archives ne lui apportera pas le même type de réponse que l'enquête au sociologue. Il est néanmoins évident que les métamorphoses des quartiers, si lisibles dans la longue durée, ont dû beaucoup à l'évolution de l'imaginaire de leurs habitants.

Il reste beaucoup à faire aussi en matière d'étude de l'usage des lieux privés. Rien n'a été écrit qui approche la précision des pages consacrées par M. Katz à la cohabitation dans les milieux modestes d'Hamilton. Trop préoccupés, dans une perspective démographique, par les familles, les historiens français n'ont pas encore attaché l'attention qu'ils méritent aux "ménages" au sens statistique du terme.

III.

Au terme de cette évocation très impressionniste de l'apport des historiens français à l'histoire urbaine, peut-être n'est-il pas inutile de s'interroger à nouveau sur la pertinence de l'objet même de la recherche. La démarche statistique a montré, aux yeux de tous, ses limites, et personne n'attend plus d'enseignements clairs de la définition de tel ou tel seuil de population agglomérée. Les statisticiens de l'I.N.S.E.E. y ont eux-mêmes renoncé en définissant, en 1960, des "unités urbaines" qui ignorent les limites communales. A l'école des géographes, les historiens ont été séduits par une hiérarchisation des fonctions urbaines, permettant de mettre en évidence des réseaux urbains. La délocalisation des services par le développement de l'informatique d'une part, par la multiplication des agences et succursales d'autre part, enlève de sa pertinence à cette approche. Ce schéma hiérarchisé est d'ailleurs très directement inspiré par l'organisation administrative d'une France centralisée. On peut aussi s'interroger sur sa pertinence dans une société spatialement structurée en "pays" dont la réalité urbaine la plus significative était des chefs-lieux dont le rayonnement était très variable. Enfin, le phénomène de rurbanisation et de multiplication des néo-ruraux, déjà signalé, rend très floue la distinction des citadins et des campagnards.

Difficile à détacher de son contexte régional, la ville l'est aussi à saisir dans sa globalité, dans la mesure où elle apparaît comme un ensemble d'espaces emboîtés, comme une mosaïque de populations, dont l'hétérogénéité ne peut pas s'expliquer par leur seule appartenance de classe. La vocation de l'histoire urbaine n'est-elle pas alors de mettre en évidence ce qu'a d'évolutif le concept même de ville puisque, le même vocable, retenu par commodité et habitude, désigne des réalités humaines profondément différentes.

NOTES

1. C'est ce que révèle par exemple la place qui lui est donnée dans le *Répertoire des historiens français pour la période moderne et contemporaine* (Paris: C.N.R.S., 1983).
2. Georges Duby, *Histoire de la France Urbaine*, 5 volumes (Paris: Seuil, 1980-1985).
3. Toulouse, Privat. Plus de 20 volumes parus depuis 1975.
4. Eugen Weber, *La fin des terroirs* (Paris: Fayard, 1983).
5. Pour une synthèse de ses idées, Henri Lefebvre, *La vie quotidienne dans le monde moderne* (Paris: Gallimard, 1968).
6. Henri Mendras, *La fin des paysans* (Paris: Seuil, 1967).
7. C'est le fameux "A nous deux Paris" lancé par Rastignac dans le *Père Goriot*.
8. Jean Bouvier, *Le Crédit Lyonnais, 1863-1882* (Paris: Sevpén, 1961).
9. Adeline Daumard, *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848* (Paris: Sevpén, 1963).
10. Gérard Sautel, *L'Histoire des institutions politiques depuis la Révolution française* (Paris: Dalloz, 1982).
11. A l'exception, sans doute, des milieux financiers lyonnais, prenant appui sur les Gênois. Marcel Blanchard, *La politique ferroviaire du Second Empire* (Paris: Colin, 1950).
12. Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, créée en 1963.
13. Paris a cependant attendu 1975 pour avoir un maire.

14. Si l'on en croit, notamment, Richard Cobb, *L'histoire*, 89 (Mai 1986).
15. Daniel Faucher, *La France, géographie, tourisme*, 2 volumes (Paris: Larousse, 1954).
16. Georges Chabot, *Les Villes* (Paris: A. Colin, 1952).
17. Pierre George, *La Ville* (Paris: P.U.F., 1952).
18. Jacques Lautman, "La spéculation foncière, facteur d'ordre et de désordre économique," *Revue française de sociologie* 10 (1969): 620-25.
19. Fernand Braudel, "Et l'histoire," *L'identité française* (Paris: Ed. Tiercé, 1985).
20. Georges Dupeux, *Atlas historique de l'urbanisation de la France* (Paris: C.N.R.S., 1981).
21. Jean-Claude Perrot, *Genèse d'une ville moderne, Caen au XVIIIème siècle*, 3 volumes (Lille, 1974).
22. Charles Pouthas, *La population française dans la première moitié du XIXème siècle*, Cahiers I.N.E.D. n° 25 (Paris: P.U.F., 1956).
23. M. Lheritier, *L'intendant Tourny* (Paris: 1920).
24. Jeanne Gaillard, *Paris, la ville, 1852-1870* (Paris: Honoré Champion, 1977).
25. Françoise Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités* (Paris: Points Seuil, 1979).
26. Le Corbusier, *Manière de penser l'urbanisme* (Paris, 1946.)
27. Françoise Choay, "Production de la ville," dans *Histoire de la France Urbaine*, Tome 5., ed. G. Duby (Paris: Seuil, 1980-1985).
28. Joseph Lajugie, Pierre Delfaud, Claude Lacour, *Espace régional et aménagement du territoire* (Paris: Dalloz, 1985).
29. René Clozier, *La gare du Nord* (Paris: 1940).
30. Louis Girard, *La politique des travaux publics du Second Empire* (Paris: A. Colin, 1952).
31. M. Lescure, *Les sociétés immobilisées en France au XIXème siècle* (Paris: Pub. de la Sorbonne, 1980).
32. Maurice Garden et Yves Lequin, *Construire la ville, XVIIIème-XXème siècles*, (Paris: P.U.L., 1983).
33. Adeline Daumard, *Maisons de Paris et propriétaires parisiens au XIXème siècle, 1809-1880* (Paris: Ed. Cujas, 1965).
34. Jeanne Gaillard, *Paris, la ville*.
35. Michel Fleury et Louis Henry, *Des registres paroissiaux à l'histoire de la population* (Paris: P.U.F., I.N.E.D., 1956).
36. Jean-Pierre Poussou, *Bordeaux et le Sud-Ouest au XVIIIème siècle* (Paris: Jean Touzot, 1983).
37. Entreprise tentée par Jean-Pierre Bardet, *Rouen aux XVIIème et XVIIIème siècles* (Paris: Société d'édition d'enseignement supérieur, 1983).
38. Tel est le sens de l'entreprise de "généalogie descendante" de Jacques Dupaquier qui est recherche de tous les descendants d'un certain nombre d'individus du début du XIXème siècle, dont les noms appartiennent à une tranche étroite de l'alphabet. La mobilisation de tous les généalogistes amateurs doit permettre de retrouver, sur deux siècles, tous leurs descendants, dans l'ensemble des registres d'état-civil du territoire national. Partie en trombe, l'entreprise semble, quelques années après, bien hasardeuse.
39. Louis Chevalier, *La formation de la population parisienne au XIXème siècle*, Cahiers I.N.E.D., n° 10 (Paris: P.U.F., 1950).
40. Pierre Guillaume, *La population de Bordeaux au XIXème siècle* (Paris: A. Colin, 1972).
41. Maurice Garden, in Yves Lequin, *Histoire des Français, XIXème-XXème siècles, un peuple et son pays* (Paris: A. Colin, 1984), 89-454.
42. Le premier ouvrage connu de Philippe Ariès est son *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIIIème siècle* (Paris: 1948).
43. L.R. Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie* (Paris: 1840).
44. Alexandre Parent-Duchâtelet, Nombreux articles publiés sous la Monarchie de Juillet dans les *Annales d'Hygiène ou Hygiène Publique*.
45. Jacques Bertillon, Chef des travaux de la statistique du département de la Seine qui publie, à partir de 1880, l'*Annuaire Statistique de Paris*.

46. Notamment Gérard Marmisse, *Statistiques mortuaires de la ville de Bordeaux* (Bordeaux: 1861).
47. Claude Lachaise, *Topographie médicale de Paris* (Paris: 1822).
48. Pierre Guillaume, *Du désespoir au salut, les tuberculeux aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles* (Paris: Aubier, 1986).
49. Alain Corbin, *Le miasme et la jonquille* (Paris: Aubier, 1982).
50. Alain Corbin, *Les filles de noce, misère sexuelle et prostitution aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles* (Paris: Aubier, 1978).
51. Michel Foucault, *Surveiller et punir* (Paris: Gallimard, 1975).
52. Maurice Garden, *Le budget des hospices civils de Lyon*, Lyon, P.U.L., 1980; Olivier Faure, *Genèse de l'hôpital moderne, les hospices civils de Lyon de 1802 à 1845* (Lyon: P.U.L., 1982).
53. Pierre Guillaume, "La population d'une grande cité de province au XIX^{ème} siècle," *Annales de démographie historique* (1966): 23-36.
54. On peut en donner comme exemple Agricole Perdiguier, auteur des *Mémoires d'un compagnon*, 1853 et Martin Nadaud qui a écrit *Les mémoires de Léonard, ancien garçon creusois*, 1895.
55. Dont Frédéric Le Play célèbre auteur ou inspirateur des monographies des *Ouvriers Européens* ou des *Ouvriers des Deux Mondes* publiées à partir de 1855.
56. Jean-Pierre Chaline, *Les bourgeois de Rouen, une élite urbaine au XIX^{ème} siècle* (Paris: F.N.S.P., 1982).
57. Louis Bergeron, *Les capitalistes en France, 1780-1914* (Paris: 1978).
58. Citons les thèses de Bertrand Gille, *La Banque et le crédit en France de 1815 à 1848* (Paris: P.U.F., 1959) et François Caron, *Histoire de l'exploitation d'un grand réseau. La compagnie des chemins de fer du Nord, 1846-1973* (Paris: 1973).
59. Rolande Trempé, *Les mineurs de Carmaux, 1848-1914*, 2 volumes (Paris: Les éditions ouvrières, 1971).
60. Michèle Perrot, *Les ouvriers en grève*, 2 volumes (Paris: Mouton, 1974).
61. Yves Lequin, *Les ouvriers de la région Lyonnaise, 1848-1914*, 2 volumes (Lyon: P.U.L., 1977).
62. Anne Martin-Fugier, *La place des bonnes, la domesticité féminine à Paris en 1900* (Paris: 1979).
63. Daniel Roche, *Le peuple de Paris* (Paris: Aubier, 1981).
64. *L'ingénieur dans la société française* (Paris: Le Mouvement Social, 1986).
65. *Khâgneux et normaliens des années vingt* (Thèse non éditée, Nanterre, 1986).
66. Pascal Ory, Jean-François Sirinelli, *Les intellectuels en France, de l'Affaire Dreyfus à nos jours* (Paris: A. Colin, 1986).
67. Herbert R. Lottman, *La Rive Gauche du Front populaire à la guerre froide* (Paris: Seuil, 1981).
68. La description laissée par Balzac d'Angoulême dans *les Illusions perdues* est un classique du genre.
69. Il s'agit des travaux du Centre de Recherches d'Histoire Quantitative, Université de Caen et C.N.R.S., qui a notamment collaboré au numéro spécial d'*Etudes Normandes*, n° 1, 1986, "Caen, hier, aujourd'hui, demain."
70. Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses* (Paris: Plon, 1958).
71. *La formation de la population parisienne* op. cit.
72. Ces travaux recourent les observations rassemblées dans les ouvrages publiés sous la direction de Henri Mendras, *La sagesse et le désordre, France 1980* (Paris: N.R.F., 1980), et de Jean-Daniel Reynaud et Yves Grafmeyer, *Français, qui êtes-vous?* (Paris: La documentation Française, 1981).
73. Bernard Lachaise, *Le pouvoir politique à Angoulême 1870-1914* (Thèse non publiée, Bordeaux, 1981).
74. Albert Martourey, *Formation et gestion d'une agglomération industrielle au XIX^{ème} siècle, Saint-Etienne de 1815 à 1870* (Thèse non publiée, Lyon, 1984).
75. *La politique culturelle de la municipalité bordelaise 1945-1964* (Thèse à soutenir en 1987).
76. Madeleine Lassere, *Le cimetière de la Chartreuse des origines à nos jours* (Thèse non publiée, Bordeaux, Septembre 1986).
77. Jean-Paul Brunet, *Une banlieue ouvrière: Saint-Denis (1890-1939)*, 3 volumes (Lille: 1982).
78. Jean-Luc Pinol, *Espace social et espace politique, Lyon à l'époque du Front Populaire* (Lyon: P.U.L., 1980).
79. Monique Luirard, *La région stéphanoise dans la guerre et dans la paix (1936-1951)* (Saint-Etienne: 1980).
80. Michel Verret, *L'espace ouvrier* (Paris: A. Colin, 1979).
81. Dans Maurice Garden et Yves Lequin, *Habiter la ville XV^{ème}-XX^{ème} siècles* (Lyon: P.U.L., 1984).
82. Didier Nourrisson, *Alcoolisme et anti-alcoolisme en France sous la Troisième République, l'exemple de la Seine Inférieure* (Thèse non publiée, Caen, Octobre 1986).
83. Dans Garden et Lequin, *Habiter la ville*.
84. Dans Garden et Lequin, *Habiter la ville*.
85. Gérard Jacquemet, *Belleville* (Thèse non publiée, Paris IV, 1979).
86. *Cahiers de l'Observation du Changement Social*, Volume VI (Paris: C.N.R.S., 1982).
87. *Cahiers OCS.*, Volume XII (Paris: C.N.R.S., 1982).
88. Odile Benoît-Guilbot, *Archives de l'OCS*, Vol. I (Paris, C.N.R.S., 1979).